



ARTS SPORTS ET LOISIRS en Pays d'Aigues

## KARATE – YOSEIKAN BUDO

Affilié à la F.F.KARATE - Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

### DOSSIER D'INSCRIPTION – SAISON 2021 /2022

NOM D'ADHERENT : \_\_\_\_\_

N° Adhérent : \_\_\_\_\_

NOM et Prénom du participant: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

Pour les mineurs, nom et prénom du responsable légal: \_\_\_\_\_

ADRESSE COMPLETE: \_\_\_\_\_

☎ Téléphone du pratiquant: \_\_\_\_\_

☎ Portable:(Mère) \_\_\_\_\_ (Père) \_\_\_\_\_

E-mail: (Mère) \_\_\_\_\_ (Père) \_\_\_\_\_

- J'autorise les responsables à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence.
- J'autorise le club à prendre des photos du pratiquant et à les utiliser (plaquette, site internet, etc).

#### IMPORTANT

Vous êtes responsable: - de la vérification de la présence de l'animateur avant de laisser votre enfant seul devant la salle de son activité,  
- de la récupération de votre enfant à la fin de la séance.

L'association décline toute responsabilité en cas de non respect de votre part de ces dispositions. Le professeur et les responsables de sections déclinent toute responsabilité des biens personnels et matériels du pratiquant.

Le signataire est censé avoir pris connaissance des conditions d'inscription figurant dans la plaquette de la saison.

La Tour d'Aigues, le \_\_\_\_\_ Signature du responsable légal:

#### PARTIE RESERVEE AU RESPONSABLE D'ACTIVITE D'ARTS SPORTS ET LOISIRS

Somme perçue: \_\_\_\_\_ €

Espèces  Chèques

N° chèque 1: \_\_\_\_\_

N° chèque 2: \_\_\_\_\_

Banque: \_\_\_\_\_

N° chèque 3: \_\_\_\_\_

Chèque Licence: \_\_\_\_\_

**AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ EN CAS D'ARRET D'ACTIVITE EN COURS D'ANNÉE**

#### PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

(PAS D'ADMISSION SUR LE TATAMI EN CAS DE DOSSIER INCOMPLET)

- Présentation de la carte d'adhésion de la saison
- Attestation d'assurance individuelle «responsabilité civile»
- 1 certificat médical d'aptitude à la pratique du Karaté - Yoseikan Budo y compris en Compétition**
- Licence:** Livret du licencié complété et signé et accompagné d'1 chèque de 37 € à l'ordre de Arts Sports et Loisirs (assurance obligatoire incluse)
- 1 Photo d'identité
- Règlement de la participation aux cours:** 1 seul chèque en cas de paiement annuel **OU** 3 chèques en cas de paiement fractionné, à l'ordre de Arts Sports et Loisirs, à remettre le jour de l'inscription.